®
# Avertissements agricoles

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
CITÉ ADMINISTRATIVE
67084 STRASBOURG CEDEX
Tél. 88.37.32.18
Bas-Rhin : 88.69.65.89 - Haut-Rhin : 89.72.49.70

DLP - 7 - 3 - 91037560
Tarif abonnement annuel 210 F

CPPAP N° 1848 AD GRANDES CULTURES ISSN 0751-154 x

Bulletin technique n° 1 du 4 mars 1991

◆ ***CEREALES :***
- ***Désherber à la reprise de végétation***
- ***Oïdium précoce à surveiller sur orge***

◆ ***COLZA***
- ***Sortir les cuvettes jaunes***
- ***Estimation du risque "Ravageurs d'automne"***
- ***Désherbage de rattrapage***

◆ ***ENVIRONNEMENT***
- ***Dépliant "Lindane – traitement insecticide des sols"***

# CEREALES

## DESHERBAGE DE FIN D'HIVER

### ➤ POURQUOI UN DESHERBAGE PRECOCE ?

Une intervention précoce permet d'éviter toute concurrence des mauvaises herbes vis-à-vis de la culture, devenue sensible dès le stade "3 feuilles". **Dans toutes les situations où l'état végétatif est parfait, l'enracinement correct et le stade "3 feuilles" atteint, le désherbage devient possible lorsque le risque de forte gelée est écarté, en absence de fortes variations de température jour/nuit et si la température minimale d'utilisation de l'herbicide choisi est respectée.**

**CONCLUSION :** le désherbage est envisageable dans les tous prochains jours pour les semis précoces (stade 3 feuilles dépassé) à condition d'utiliser les herbicides peu sensibles aux températures, sur une végétation sèche, et d'attendre le ressuyage du sol.

**REMARQUE :** dans certaines parcelles précoces, le **vulpin** est bien développé et a déjà exercé une concurrence.

### ➤ QUEL PRODUIT CHOISIR ?

Les spécialités peu sensibles aux températures peuvent être classées en groupes selon leur spectre d'activité.

**# Les anti-dicotylédones :**

Les sulfonyl-urées (Allié, Caméo, Scoop, Satis) sont les moins exigeants en température.

**REMARQUE :** les efficacités sur gaillet revendiquées par certaines spécialités ne sont intéressantes qu'au stade cotylidonaire de l'adventice.

Autres produits anti-dicotylédones ; Foxpro D+, Exel D+, Gratil, Adret.

**# Les anti-graminées :**

--> Dans la majorité des cas, en Alsace, la seule utilisation d'isoproturon se justifie pleinement.

Son spectre d'activité permet de lutter efficacement contre les adventices rencontrées dans la région, à faible coût.

Il est utilisable du stade "3 feuilles" au stade "épi 1 cm" de la céréale au plus tard, sur graminées développées, si la culture est en bonne santé et si la température atteint au moins 5° C.

L'isoproturon détruit de nombreuses dicotylédones jusqu'au stade 1-2 feuilles. Sur gaillet ou dicotylédones très développées, il nécessite un complément.

--> Puma S, Puma AD, Grasp 60, Illoxan, Suffix, Dopler feront l'objet d'un prochain bulletin. Ce seront les seuls anti-graminées utilisables après le stade "épi 1 cm"..

**# Les produits mixtes** : Squal, Quartz GT, Bifenix N, Foxtar D+, Kéos.

Ils seront utilisables dès que les conditions d'application générales, exposées en page 1, seront remplies.

Il faudra attendre des températures plus clémentes (supérieures à 8° C) pour utiliser l'ioxynil, le bromoxynil, le DFF, les sels de MCPP ou le fluroxypyr.

➤ **ATTENTION** : respectez les doses et vérifiez le réglage de votre pulvérisateur.

## OIDIUM

➤ **SITUATION** : les parcelles d'orge sont localement fortement infestées par l'Oïdium, déjà présent à l'automne. Le jaunissement des talles est parfois avancé.

➤ **PRECONISATIONS** : la décision d'intervention est difficile en raison du faible nombre de références sur les traitements précoces.

Les données en notre possession concernent le Blé. Pour cette espèce, **dans des situations à potentiel de rendement élevé et avec une forte pression d'Oïdium**, un traitement au stade "épi 1 cm" a pu amener un gain de rendement de 4 à 6 quintaux par hectare. Ces études réalisées en 1990 en Limousin et en Champagne montraient la bonne efficacité de Boscor, Etendart et Tilt 500. Ces résultats n'ont pas été confirmés par l'essai de Lorraine : l'Oïdium présent au stade "épi 1 cm" ne s'est pas développé. En effet, les tissus malades en fin d'hiver sont senescents. Il est difficile de prévoir s'ils seront à l'origine d'une nouvelle progression de la maladie avant le stade "1-2 noeuds", période où s'exerce la nuisibilité de l'Oïdium.

Un essai devrait être mis en place en Alsace en 1991.

**REMARQUE** : des traitements plus tardifs, au stade 1-2 noeuds ne permettent pas de rattraper les dégâts d'un oïdium installé précocement sur blé.

# COLZA

## CHARANCONS DE LA TIGE, MELIGETHES

➤ **URGENT** : sortez les cuvettes jaunes afin de **repérer les débuts de vol**. Le fond de la cuvette doit actuellement être placé à 25 cm au-dessus du sol. La hauteur sera par la suite adaptée en fonction de la croissance du colza.

➤ **PREMIERES CAPTURES** : le vol du charançon de la tige est possible dès que la température maximale dépasse 9,5 ° C pendant 3 jours consécutifs, avec des précipitations nulles et un ensoleillement d'au moins 3 heures.

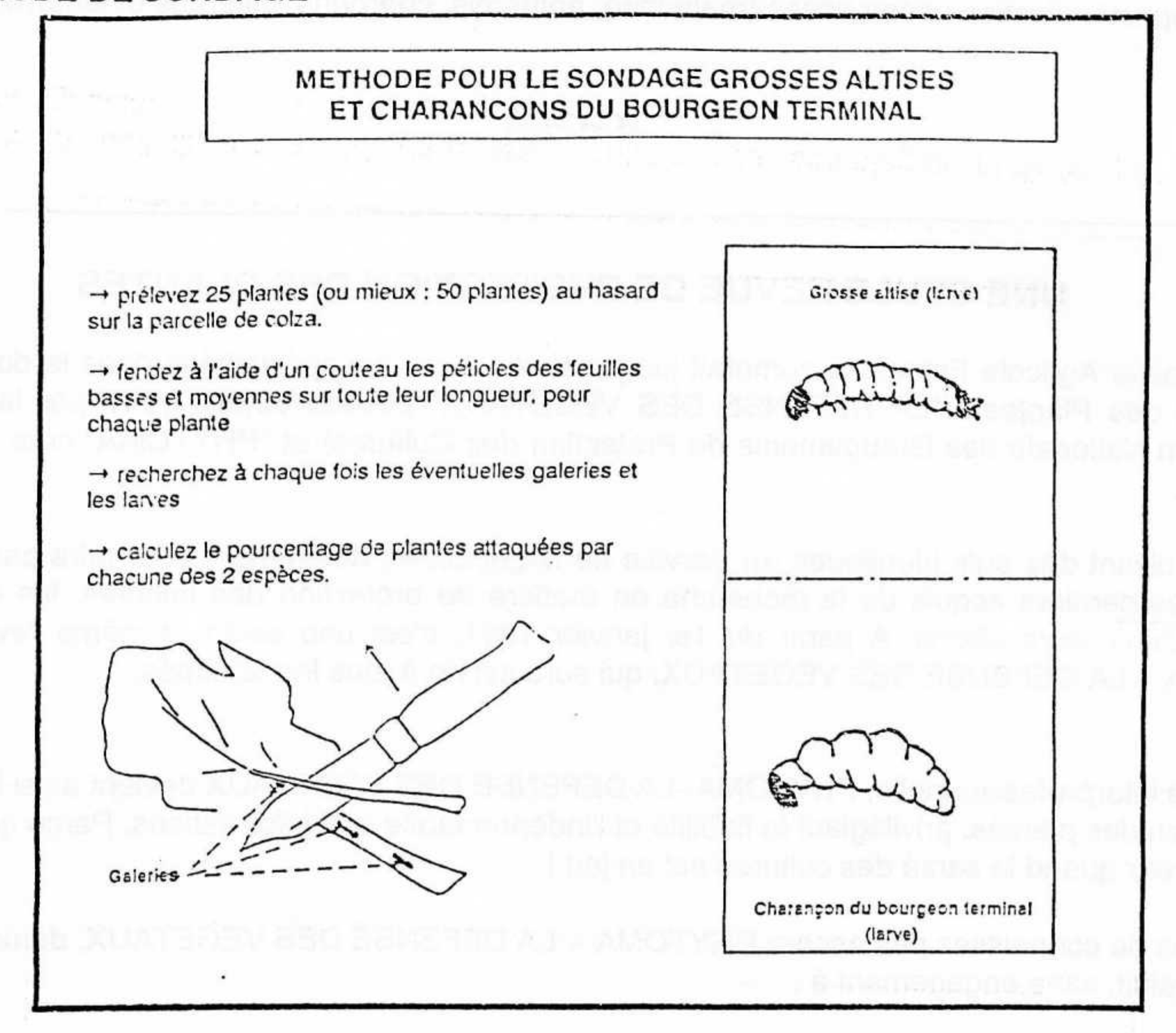
➤ **DISTINCTION DES ESPECES** :

→ Charançon de la tige du colza : extrémité des pattes noires

→ Charancon de la tige du chou (non dangereux pour le colza) ; extrémité des pattes rousses, insecte plus petit.

## GROSSES ALTISES, CHARANCONS DU BOURGEON TERMINAL

➤ **METHODE DE SONDAGE**




Un prochain bulletin vous indiquera les résultats des comptages réalisés par la Station d'Avertissement Agricole.

➤ **PRECONISATIONS** : si le seuil de 60 - 70 % de plantes attaquées par la Grosse Altise et/ou 20% de plantes attaquées par le Charançon du bourgeon terminal est atteint, une intervention de rattrapage est conseillée dès que le terrain est suffisamment portant, lors d'une journée ensoleillée où la température s'élève à 10°C environ (6° C minimum).

➤ **ATTENTION** : Proscrivez le mélange aux herbicides (délai de 3 semaines minimum entre les 2 applications).

## DESHERBAGE APRES LA REPRISE DE VEGETATION

Lorsque votre programme de désherbage d'automne et d'hiver ne vous donne pas satisfaction, il vous est encore possible d'intervenir après la reprise de végétation en respectant scrupuleusement les conditions d'emploi des produits indiqués ci-dessous.

# **Les anti-graminées** : il s'agit d'anti-graminées spécifiques à action foliaire.
→ AGIL (propaquizafop) : 1,2 l p.c./ha (2 l p.c./ha pour les vivaces)
→ FERVIN (sethoxydine-sodium) : 1 kg p.c./ha + 3 l d'huile/ha
→ FERVINAL (setoxydine) : 2 l p.c./ha (3 l p.c./ha pour les vivaces ) + 3 l d'huile/ha
→ FUSILADE X 2 (fluazifop-p-butyl) :0,75 l p.c./ha (1,5 p.c./ha pour les vivaces) + 0,1 % vol. Agral
→ TARGA (quizalofop-éthyl) : 1,25 l p.c./ha (3 l p.c./ha pour les vivace et le pâturin) + 2 l d'huile
→ TARGA D + (quizalofop-éthyl isomère D) : 0,5 l p.c./ha (1,25 l p.c./ha pour les vivaces) + 2 l d'huile
→ STRATOS (cyloxydime) : 1,25 l p.c./ha (3 l pour les graminées vivaces) + 3 l d'huile.

**Intervenez de préférence sur adventices jeunes**, même si FERVIN, FERVINAL, FUSILADE X 2 et TARGA sont utilisables pendant toute la végétation du colza.
Appliquez l'herbicide sur une végétation active, en soirée si le temps est sec.

# **Les anti-dicotylédones** : Le seul produit utilisable après la reprise de végétation est LONTREL SF 100 (clopyralid) : 1 à 1,25 l p.c./ha + 3 l d'huile/ha. Il doit être appliqué **avant le stade "boutons accolés"**.

Son efficacité nécessite une température supérieure à 10° C (18°C pour chardons hauts de 20 cm et laiterons au stade 6-8 feuilles). Il ne doit pas pleuvoir dans les 4 heures suivant le traitement.

Son spectre d'action : composées (matricaire, anthémis, chardons, laiterons et légumineuses.

☆☆☆☆

## UNE SEULE REVUE DE PROTECTION DES PLANTES

La Presse Agricole Française comptait jusque là deux revues spécialitées dans le domaine de la Protection des Plantes : "LA DEFENSE DES VEGETAUX" publiée depuis 1947 par la F.N.G.P.C. (Fédération Nationale des Groupements de Protection des Cultures) et "PHYTOMA" créé en 1948 par RURALIA.

Poursuivant des buts identiques au Service de l'Agriculture, notamment pour faire passer dans la pratique les derniers acquis de la recherche en matière de protection des cultures, les deux revues viennent d'unir leurs efforts. A partir du 1er janvier 1991, c'est une seule et même revue, intitulée PHYTOMA - LA DEFENSE DES VEGETAUX, qui sera servie à tous les abonnés.

Revue interprofessionnelle, PHYTOMA-LA DEFENSE DES VEGETAUX devient ainsi la revue de la protection des plantes, privilégiant la fiabilité et l'indépendance des informations. Parce qu'on n'a pas droit à l'erreur quand la santé des cultures est en jeu !

Si vous ne connaissez pas encore PHYTOMA - LA DEFENSE DES VEGETAUX, demandez un numéro gratuit, sans engagement à :

PHYTOMA - LA DEFENSE DES VEGETAUX
1, rue Gambetta
92100 BOULOGNE
Tél. : (1) 46.05.50.52

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### UN DIAGNOSTIC POUR VOS PLANTES MALADES

*Pour la première fois au Salon International de l'Agriculture, les Services de la Protection des Végétaux organisent le* ***Samedi 9 mars*** *une journée d'information sur les différentes techniques de diagnostic des maladies végétales.*

*A cette occasion, des spécialistes expliqueront comment identifier par des procédés simples, les causes pathologiques de dépérissement des plantes.*

*Ils invitent donc tous les visiteurs intéressés par cette expérience à venir* ***munis d'un échantillon végétal malade*** *sur le stand du Ministère de l'Agriculture et de la Forêt, Direction Générale de l'Alimentation (Bat 2-2, Allée M, N° 380).*

*ATTENTION : pour le bon déroulement de ce diagnostic, cet échantillon doit cependant présenter une partie saine et être transporté dans un emballage qui ne conserve pas l'humidité (papier journal, par exemple).*

*Pour tout renseignement sur cette journée, vous pouvez contacter :*

*Le Service Régional de la Protection des Végétaux d'Ile de France*

*tél : 16 (1)46.86.92.15*

Le respect de ces quelques règles simples donnera à votre traitement la plus grande efficacité, tout en tenant compte du milieu environnant.

Elles vous sont recommandées par :

- **S.P.V.** Service de la Protection des Végétaux.
- **A.G.P.M.** Association Générale des Producteurs de Maïs.
- **C.E.T.I.O.M.** Centre Technique Interprofessionnel des Oléagineux Métropolitains.
- **I.T.C.F.** Institut Technique des Céréales et des Fourrages.
- **A.C.T.A.** Association de Coordination Technique Agricole.
- **P.P.E.** Protection des Plantes et Environnement.
- **I.N.R.A.** Institut National de la Recherche Agronomique.

JUPITER Lyon

# Lindane®

***Traitement insecticide des sols***

## PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

**LES GESTES DU PRO**

Document édité par :

RHÔNE-POULENC

# AGRICULTEURS, Pensez au milieu environnant, Respectez les doses et les recommandations d'emploi.

*La désinsectisation des sols est une pratique souvent nécessaire avant l'implantation de maïs, tournesol, ou autres grandes cultures (céréales après retournement des prairies...)*
*Dans bien des cas le taupin présente un danger réel pour les jeunes semis.*
*Le LINDANE appliqué en plein avant semis assure depuis longtemps la meilleure protection contre ce ravageur.*
*Pour l'efficacité et l'innocuité de ce type de traitement, respectez quelques principes simples et des précautions élémentaires.*

**AU REMPLISSAGE**

- Eviter tout débordement de produit sur la cuve.
- Utiliser un appareillage muni de clapet anti-retour.
- Ne pas pomper l'eau directement dans les mares, puits, cours d'eau.
- Bien rincer les emballages vides et verser l'eau de rinçage dans la cuve.

**REGLAGE**

- Bien régler les pulvérisateurs :
  - — sous-dosage → résultats médiocres.
  - — sur-dosage → produit et argent perdus.

**Respecter la dose homologuée :**
**1,35 kg de matière active par hectare.**

**A L'EPANDAGE**

Maintenir l'homogénéité de la bouillie par une agitation constante.

REUSSISSEZ VOTRE TRAITEMENT - AGISSEZ EN PRO.

- Choisir des buses de pulvérisation ne produisant pas de brouillard.
- Ne pas traiter les jours de grand vent et en cas de risque immédiat de forte averse.

Pour éviter l'entraînement du produit :

- Laisser une bande enherbée en bordure d'étang et de cours d'eau (3 à 10 m selon la pente du terrain).
- Ne pas pulvériser sur les zones de sources et ruisseaux en pourtour de champ.

**INCORPORATION**

Aussitôt après l'application, procéder à une incorporation du produit sur les 8 premiers centimètres.

**APRES LE TRAITEMENT**

Ne pas laver le pulvérisateur à proximité d'une mare ou autre point d'eau.
Après rinçage, détruire les emballages vides en les brûlant. Ne pas les abandonner, ne pas les réutiliser.

**STOCKAGE**

- Conserver le produit dans son emballage d'origine, dans un local aéré et fermé, à l'abri des enfants et des animaux.

